

St Denis, le 12 décembre 2025

En grève le 13 janvier pour augmenter nos salaires !

La date de la prochaine négociation salariale au sein du GPU SNCF est posée : mardi 13 janvier 2026. Notre organisation syndicale a déjà réaffirmé ses revendications auprès de la DRH Groupe lors de la première bilatérale de cette semaine. Dans les filiales Fret et Voyageurs, les équipes SUD-Rail se préparent aussi à interroger leurs directions respectives. Nous devons commencer l'année 2026 avec une grève très forte pour nos salaires !

Ne l'oublions pas : de l'argent il y en a grâce à la richesse que nous produisons !

Alors qu'elle s'apprête à annoncer de nouveaux bénéfices records, la direction SNCF va renforcer sa communication en nous expliquant que nos salaires ont déjà bien augmenté ces dernières années. Elle va évoquer ses mesures de protection du pouvoir d'achat qui ne répond pas à la question d'une meilleure répartition des richesses au sein du Groupe SNCF. Concrètement, les richesses produites par les cheminotes et cheminots ont augmenté de 18 % entre 2013 et 2024. Dans le même temps, la part dédiée, dans le chiffre d'affaires à notre rémunération, n'a pas augmenté.

Nos revendications renforcent la justice sociale !

Ce ne sont pas des « mesures coup de pouce » que nous attendons en 2026 mais **un profond changement de politique salariale à la SNCF**. La place importante prise par les Eléments Variables de Solde ou les primes ne permet pas de répondre aux insuffisances du pouvoir d'achat que les cheminotes et cheminots connaissent. Concrètement, les prix à la consommation restent toujours supérieurs de 13% à leur niveau de septembre 2021.

Alimentation +24%, électricité +40%, gaz +120%, santé +20%, mobilité +20%, assurance habitation +10%, assurance auto +6%, logement à 35% du revenu : les dépenses contraintes s'additionnent.

La fédération SUD-Rail porte des exigences pour toutes et tous :

- Augmentation générale des salaires en sommes uniformes sur la base de 400€, seule mesure qui permet de réduire les inégalités (*une hausse en pourcentage favorise mécaniquement les plus hauts salaires*).
- Sécurisation, augmentation et intégration des primes de travail, mise en place d'indemnités prenant en compte les spécificités métiers (*pour les statutaires et contractuel.les*)
- Octroi d'un 13ème mois pour l'ensemble des cheminot·es ;
- Augmentation des indemnités de résidence et attribution à l'ensemble des cheminot·es comme la direction s'y est engagée en 2023 !
- Réévaluation de la grille salariale « avec miroir » sur les contractuel.les
- Non hiérarchisation des allocations familiales supplémentaires (AFS) alignées sur celles des classes 8 et 9.

Nous n'obtiendrons que ce que nous irons chercher !

Grâce aux mobilisations soutenues par SUD-Rail à l'Equipement, au Matériel ... ces dernières semaines, les directions concernées s'apprêteraient à annoncer des mesures salariales spécifiques pour certains métiers. C'est une démonstration que ce n'est qu'en se mobilisant, en construisant un rapport de force dans tous les collectifs de travail que nous pourrons aller gagner des avancées. Plus nous serons mobilisé·e.s et en grève le 13 janvier, moins le PDG de la SNCF aura la possibilité d'ignorer cette colère sociale, et il sera contraint de répondre à la hauteur de celle-ci !



Déposez dès maintenant vos DII pour le 13 janvier sur le préavis de grève SUD-Rail déposé le 25 novembre (n° PRV 251201 01 3 01 X – Pacific : 28650).

On va se mobiliser dans les filiales aussi !

L'unicité du groupe nous l'appliquons de notre côté. Nous allons aussi construire des grèves dans les filiales Voyageurs, Hexafret et Technis. Des préavis et appels à la grève vont être déposés par notre organisation syndicale.

Ce sont des augmentations générales de salaires partout que nous voulons !

Le 13 janvier, c'est l'occasion de bien commencer l'année et améliorer concrètement nos vies !